



STAGES EN DIETETIQUE

Tous les terrains de stage pour l'année scolaire 2022/2023 sont pourvus.

Dépôt des candidatures pour l'année 2023/2024 : du 01/07/2023 au 31/09/2023 au plus tard.

Cette demande vaut pour l'ensemble des secteurs rattachés au CHUGA (y compris le site de Voiron), merci de ne pas multiplier les demandes.

Dans votre demande, merci de préciser votre année d'étude et votre école.

Pour les demandes concernant :

- Les **2èmes années** : les stages sont de 6 semaines pour les BUT, et de 5 semaines pour les BTS.
- Les **3èmes années** : les stages sont de 8 semaines pour les BUT, découpées en 2 périodes.

Toute demande déposée sur le site, hors période de dépôt des candidatures, ne sera pas prise en compte.

Nous ne pouvons pas accepter d'alternances et des stages d'une durée supérieure à 8 semaines.

RAPPEL : en l'absence de réponse au 30/10/2023, vous pouvez considérer que votre candidature n'a pas été retenue pour l'année 2023/2024.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

stagedietetique@chu-grenoble.fr